

Commission développement durable : « La Ferrière 2040 »

Chères citoyennes et chers citoyens de La Ferrière,

Suite à un processus participatif, intitulé « Profilographe communal » qui s'est déroulé entre octobre 2022 et mars 2023 sous la houlette du Bureau d'ingénieurs Natura, un groupe de citoyen.ne.s de La Ferrière accompagné des membres du Conseil communal, de l'administration communale et de représentants du Parc régional du Doubs a dégagé 4 axes de travail (voir liste en fin d'article) pour le développement futur de la commune. Ces 4 axes qui ont été présentés lors de l'Assemblée communale du 26 juin dernier constituent dorénavant les lignes directrices de la législature de La Ferrière pour un horizon d'environ 15 à 20 ans. Le rapport complet avec les mesures concrètes proposées par le groupe citoyen est consultable sur le site internet de La Ferrière sous l'onglet « Documentation ».

Quelques exemples de ces mesures : « *Mise en place et soutien d'un comité d'organisation pour une fête du village* », « *Mise en place de conseils aux exploitants agricoles et aux propriétaires privés pour la récupération d'eau de pluie* », « *Conseils et soutien pour la vente directe de produits fermiers* », « *Sécuriser la liaison cyclable en direction de la commune des Bois* » ou encore « *Création d'un espace de rencontre en plein air* ».

Afin de soutenir le Conseil communal dans la mise en œuvre de ces lignes directrices communales du développement durable, une commission « La Ferrière 2040 » sera prochainement constituée. Elle disposera d'une certaine autonomie de choix et d'action parmi les mesures qu'elle souhaitera soutenir. Elle se réunira au moins 2 fois par an pour dresser un bilan de l'avancement des mesures.

Toute personne intéressée à participer à cette commission temporaire est priée de s'adresser à l'administration communale, secretariat@laferriere.ch ou au Conseiller communal responsable du projet Julien Walther, environnement@laferriere.ch, au plus tard **jusqu'au 22 septembre 2023**.

Les 4 axes de travail :

1. Renforcer le lien et la communication entre la population et les autorités communales ;
2. Renforcer le lien social entre les habitants de La Ferrière et ses différentes communautés linguistiques et améliorer la qualité de vie ;
3. Augmenter la capacité de résilience du village face aux défis énergétiques, climatiques et liés à la biodiversité ;
4. Maintenir et soutenir le caractère rural de la commune et les activités du secteur primaire.

Merci d'avance pour votre éventuelle participation.

Le Conseil communal